

# L'École Maternelle

## Livret d'accueil pour les parents d'élèves de Petite Section



## L'école maternelle au quotidien



## Sommaire

1. L'école maternelle dans l'école primaire .....	3
2. Les programmes officiels .....	4
3. L'Abécédaire de l'école maternelle .....	5
4. Le respect des besoins des enfants.....	6
5. L'organisation du temps scolaire .....	10
6. L'école maternelle, espace de prévention.....	11
7. Les horaires de l'école .....	12



## 1. L'école maternelle dans l'école primaire

---

***"L'école maternelle est spécifiquement centrée sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant. Elle propose une pédagogie adaptée à l'âge des enfants."***

*(Circulaire 2013-060, du 10 avril 2013)*

L'école maternelle (petite, moyenne et grande sections) constitue avec l'école élémentaire, ce qu'on appelle communément l'école primaire.

Le cycle unique des apprentissages premiers recouvre toute l'école maternelle qui prépare progressivement l'élève aux apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire.

A partir de la rentrée 2013 à Paris, la durée d'enseignement pour tous les élèves est de 24 heures par semaine, soit du lundi matin au vendredi après-midi, mercredi matin inclus (voir les horaires de l'école, page 12).

Une autre heure hebdomadaire en petits groupes sera consacrée à des activités pédagogiques complémentaires (APC) : aide aux élèves pouvant rencontrer des difficultés ou activités prévues dans le cadre du projet d'école.



Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a des programmes nationaux d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

## 2. Les programmes officiels

En s'appuyant sur le besoin d'agir et sur le plaisir du jeu tout en respectant les besoins et les rythmes biologiques de chacun,

### Aider chaque enfant :

- à acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible
- à devenir autonome
- à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au CP les apprentissages fondamentaux
- à devenir progressivement un élève



### Les six domaines

#### S'approprier le langage

- Echanger, s'exprimer
- Comprendre
- Progresser vers la maîtrise de la langue française

#### Découvrir le monde

- Découvrir les objets
- Découvrir la matière
- Découvrir le vivant
- Découvrir les formes et les grandeurs
- Approcher les quantités et les nombres
- Se repérer dans le temps
- Se repérer dans l'espace

#### Découvrir l'écrit

- Se familiariser avec l'écrit
- Se préparer à apprendre à lire et à écrire
- Apprendre les gestes de l'écriture

#### Agir et s'exprimer avec son corps

- Pratique d'activités physiques libres ou guidées
- Pratique d'activités qui comportent des règles
- Activités d'expression à visée artistique
- Acquérir une image orientée de son corps

#### Devenir élève

- Vivre ensemble
- Coopérer et devenir autonome

#### Percevoir, sentir, imaginer, créer

- Le dessin et les compositions plastiques
- La voix et l'écoute

### 3. L'Abécédaire de l'école maternelle

---



**APC :** (Activités Pédagogiques Complémentaires) pour l'aide aux élèves pouvant rencontrer des difficultés ou pour des activités prévues dans le cadre du projet d'école.

**Animateurs de la Ville de Paris :** ils interviennent pendant l'interclasse, les activités périscolaires, le goûter et le centre de loisirs.

**ASEM :** (Agents de Service des Écoles Maternelles) employées par la mairie de Paris. Elles donnent les soins aux enfants (passages aux toilettes, habillages, lavage des mains...). Elles sont chargées de l'aide au personnel enseignant (peinture, motricité, ...). Elles sont chargées de l'entretien du matériel et des locaux. Elles encadrent les enfants à la cantine et pendant les activités périscolaires.

**Assurance scolaire :** elle est obligatoire pour toutes les activités périscolaires (cantines, goûters, activités débordant du cadre scolaire).

**Conseil d'école :** une fois par trimestre, le directeur réunit l'équipe enseignante avec le représentant du Maire, l'IEN et les parents d'élèves élus. Le conseil donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école, la restauration scolaire, le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

**Election des représentants des parents d'élèves :** les parents d'élèves élisent, au mois d'octobre, les représentants qui siégeront au conseil d'école. Chaque parent est électeur et éligible.

**EPL :** (Espace Premiers Livres) un animateur spécialisé propose, dans la bibliothèque, des activités autour des livres sur les temps d'interclasse et de goûter.

**IEN :** inspecteur de l'Éducation nationale.

**OCCE :** (Office Central de la Coopération à l'Ecole) il permet de resserrer les liens de coopération entre l'école et les familles, de favoriser la réalisation d'actions pédagogiques et éducatives.

**PAI :** (Projet d'Accueil Individualisé) il permet de définir les adaptations nécessaires (aménagement d'horaires, dispenses de certaines activités, organisation des actions de soins...). Il est rédigé avec le médecin de l'éducation nationale.

**PPS :** (Projet Personnalisé de Scolarité) pour les élèves porteurs de handicap.

**Projet d'école :** l'équipe enseignante élabore un projet pédagogique spécifique à l'école pour une durée de trois ans.



## 4. Le respect des besoins des enfants

### Besoins d'apprendre

#### Besoin de parler, de communiquer

L'enfant a besoin du langage oral pour entrer en relation avec les autres et pour apprendre à penser, à construire des connaissances.

Il a besoin de découvrir les fonctions du langage écrit.

#### ➔ A l'école maternelle, on organise :

- des situations et des activités avec comme axe prioritaire : l'acquisition du langage oral, outil et objet d'apprentissage
- de multiples situations et activités de la classe visent à la découverte de l'écrit : lecture d'albums, préparation à l'écriture, jeux phonologiques (avec les sons de la langue) et jeux de rimes.

#### Besoin de découvrir le monde

Par l'action et les expérimentations, l'enfant découvre le monde qui l'entoure.

#### ➔ A l'école maternelle, on organise :

- des activités de découvertes sensorielles : couleurs, formes, sons
- les premières approches mathématiques : quantités, dénombrement, (apprendre à compter), topologie (se repérer dans l'espace).

#### Besoin de jouer

Par le jeu, l'enfant explore le monde et rencontre les autres.

#### ➔ A l'école maternelle, on organise :

- des espaces de jeux (cuisine, marchande, constructions...)
- des activités dans lesquelles le jeu est modalité d'apprentissage.

#### Besoin de créer, d'imaginer

#### ➔ A l'école maternelle, on organise :

- des activités dans lesquelles l'enfant explore des matières, des outils et des techniques.

## Besoins physiologiques

### Besoin d'être propre

C'est une condition nécessaire au bien être de l'enfant à l'école.



A l'école maternelle, on organise :

- des passages réguliers et répétés aux sanitaires, accompagnés par un adulte
- des accès aux toilettes à la demande, de manière autonome.

### Besoin d'énergie

Il est important que l'enfant ait pris un bon petit déjeuner avant d'arriver en classe.



A l'école maternelle, on organise :

- des temps pour boire après une activité physique ou à la demande.

### Besoin de dormir

Les jeunes enfants ont besoin de plus de douze heures de sommeil par jour. La sieste de l'après-midi ne compromet pas le sommeil de la nuit. Le jeune enfant a besoin de temps et de sommeil pour fixer dans sa mémoire des savoirs : ce temps participe aux acquisitions.



A l'école maternelle, on organise :

- des dortoirs pour les élèves de PS
- des temps calmes en début d'après-midi dans les classes de MS. Ces temps évoluent tout au long de l'année et des sections.

### Besoin d'espace

Les petits ont besoin de profiter de l'air extérieur. Il faut éviter le confinement permanent.



A l'école maternelle, on organise :

- des activités physiques quotidiennes
- des récréations dans la cour
- des classes de découverte.



## Besoins affectifs

### Besoin d'être reconnu et respecté

Dès ses premières années de vie, l'enfant acquiert des connaissances et construit peu à peu son identité. La construction de l'individu et de sa personnalité est une des finalités de l'école maternelle.



### A l'école maternelle, on organise :

- des locaux (classes, préaux, cours de récréation) adaptés aux jeunes enfants et surveillés par les enseignants
- les "espaces jeux" variés et évolutifs au fil des mois et des années, qui permettent tous les jeux d'imitation et les prises de parole entre pairs
- l'accueil de chaque enfant avec son "doudou" si nécessaire
- la disponibilité des adultes pour rassurer et sécuriser les enfants dans toutes les situations de vie et d'apprentissages proposées à l'école.

### Besoin d'être en sécurité

L'épanouissement des enfants est lié au sentiment de sécurité et de protection.



### A l'école maternelle, on organise :

- le respect du rythme de l'enfant
- l'apprentissage du vivre avec les autres y compris ceux qui sont en situation de handicap
- l'apprentissage des règles de vie de l'école : respect des autres et du matériel, des règles de vie communes.

### Besoin de développer l'estime de soi

L'enfant a besoin d'être respecté, de se respecter lui-même et de respecter les autres. Il a besoin d'être reconnu, de s'épanouir, de se valoriser (à ses propres yeux et aux yeux des autres), à travers une activité. Il a besoin de faire des projets, d'avoir des objectifs, des opinions, des convictions, de pouvoir exprimer ses idées.



### A l'école maternelle, on organise :

- des activités qui permettent aux enfants de se sentir compétents
- des moments où les enfants prennent conscience de leurs progrès.



## Besoins moteurs

### Besoin d'être actif

Le tout petit explore son espace de vie quotidienne et met en place des stratégies et des comportements adaptés :

- en jouant
- en bougeant
- en manipulant.



➔ A l'école maternelle, on organise :

- **des activités physiques :**
  - exploration de l'espace, déplacements avec ou sans matériel
  - jeux d'adresse
  - jeux à règles
  - jeux dansés ...
- **des activités manuelles variées :**
  - peindre, tracer, dessiner
  - plier, découper, coller
  - modeler ...
- **les récréations pour :**
  - courir
  - sauter
  - grimper...





## 5. L'organisation du temps scolaire

---

La journée est organisée dans le respect des besoins des enfants et au regard des programmes de l'école maternelle.

### **Des moments importants :**

#### ***L'accueil :***

C'est un temps privilégié d'écoute et d'attention portée à chaque enfant. C'est un sas entre le monde de la famille et celui de l'école, qui permet de passer du statut d'enfant à celui d'élève. Ce moment d'accueil est limité dans le temps (8h20-8h30).

#### ***Les rituels :***

Ils sont organisés le matin ou au fil de la journée. Ces temps collectifs permettent aux élèves d'entrer dans les activités. Ils font partie intégrante des apprentissages.

#### ***Les temps d'apprentissage :***

Organisés soit en grand groupe, soit en petits groupes. Le temps est un facteur important : répétition et régularité sont essentielles dans la stabilisation des acquisitions.

#### ***Les regroupements :***

Ces temps collectifs permettent aux élèves de découvrir les activités et de communiquer sur leurs apprentissages, leurs démarches et leurs émotions.

#### ***Les temps de récréation :***

Les récréations sont au nombre de deux, une par demi-journée. Elles sont organisées et surveillées par les enseignants. Elles permettent aux élèves de profiter de l'air extérieur, de bénéficier de l'alternance des lieux et d'inventer des jeux. La cour est aménagée en espaces divers adaptés aux besoins des enfants.

#### ***La sieste ou temps de repos :***

C'est un temps nécessaire aux enfants de petite section.

## 6. L'école maternelle, espace de prévention

---

### L'école a le souci permanent de faire progresser chaque élève.

Certaines difficultés d'apprentissage peuvent apparaître.

Elles sont prises en charge :

- par l'enseignant dans la classe
- par le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) : psychologue scolaire, maître E (enseignant pour des difficultés dans les apprentissages scolaires), maître G (enseignant pour des difficultés de communication et de concentration)
- sur le temps des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) durant lequel les élèves travaillent en petits groupes avec des objectifs d'apprentissages précis.

### Le service Médico-Social intervient dans plusieurs écoles.

Il se compose :

- d'un médecin scolaire qui établit des bilans sensoriels en PS et MS (vue, ouïe, langage), effectue une visite médicale obligatoire en GS et aide à l'élaboration des PAI (projet d'accueil individualisé)
- d'une secrétaire médicale
- d'une assistante sociale, qui intervient à la demande de l'école ou des familles.

Les élèves en situation de handicap :

La loi sur l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées implique l'accueil dès l'école maternelle. Cet accueil est coordonné entre les services de l'académie et les services de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Une enseignante référente est garante de la mise en œuvre du PPS (projet personnalisé de scolarisation) d'un élève porteur de handicap.



## 7. Les horaires de l'école

	8h20 à 11h30	11h30 à 13h20	13h20 à 15h00	15h00 à 16h30	16h30 à 18h30
<b>Lundi</b>	École	Interclasse	École		Goûter
<b>Mardi</b>	École	Interclasse	École	Activités périscolaires	Goûter
<b>Mercredi</b>	École	Interclasse			
<b>Jeudi</b>	École	Interclasse	École		Goûter
<b>Vendredi</b>	École	Interclasse	École	Activités périscolaires	Goûter



Livret élaboré par un groupe de directeurs et de conseillers pédagogiques, à partir du livret de l'AGEEM, (Association Générale des Enseignants des Ecoles et classes Maternelles publiques) : "Guide à l'usage des parents."

Retrouvez ces informations sur le site de la circonscription :

<http://circonscription-1-2-4.ac-paris.fr>